



Centre d'AMP HPV
Tel : 01 84 23 87 45 – 01 46 77 12 14
fiori.pma@gmail.com

ETAPES DU TRAITEMENT POUR FECONDATION In VITRO

1. Constitution du dossier administratif

- Pièces d'identité des deux membres du couple
- Acte de mariage /PACS/preuve de vie commune
- Attestation d'exonération du ticket modérateur pour les deux membres du couple
- Demande d'entente préalable pour FIV
- Attestation de participation à la réunion d'information
- Devis d'honoraire signé par vous
- Demande d'assistance médicale à la procréation signée des deux membres du couple

2. Examens obligatoires

POUR MADAME

- Sérologie Rubéole
- Serologie Toxoplasmose
- Serologies HIV –Hépatite B –Hépatite C *

POUR MONSIEUR

- Serologies HIV – Hépatite B – Hépatite C *
- Spermogramme – Test de migration survie
- Spermoculture de moins de 6 mois

* Les sérologies doivent dater de moins de 6 mois avant un premier traitement et elles seront ensuite à renouveler une fois par an .

3. Consentement à la réalisation de la FIV – Autorisation d'opérer

- Un consentement à la réalisation de la FIV doit être signé par les deux membres du couple.
- L'autorisation d'opérer pour la réalisation de la ponction ovarienne doit être signée par la patiente
- Ces deux documents doivent être remis au médecin ou au secrétariat du centre et seront scannés dans votre dossier .

4. Ordonnances

Les ordonnances nécessaires au traitement et à sa surveillance vous sont remises en consultation.

La plupart des médicaments nécessitent d'être commandés en pharmacie, il faut donc vous organiser pour les avoir avant le début du cycle.

La plupart des médicaments se gardent au frigo à 4°C.



Centre d'AMP HPV
Tel : 01 84 23 87 45 – 01 46 77 12 14
fiori.pma@gmail.com

5. Consultation anesthésiste

Une consultation avec l'anesthésiste est obligatoire avant la ponction ovarienne. Elle doit avoir lieu au plus tôt un mois et au plus tard 48 h00 avant l'intervention. A cette occasion pensez à parler de vos éventuelles allergies et des éventuels traitements que vous prenez .

6. Démarrage du traitement

Le médecin vous indiquera quand commencer les injections nécessaires à la stimulation ovarienne.

Les injections se font le soir après 18h00, vous pouvez les faire plus tard si vous le souhaitez. Il s'agit d'injections sous-cutanées qui se font le plus souvent au niveau de l'abdomen dans la zone située entre l'ombilic et le pubis.

Vous pouvez réaliser vous-même vos injections ou demander l'aide d'une infirmière qui peut si vous le souhaitez-vous apprendre à faire ces injections.



Des tutoriels expliquant les méthodes d'injection sont disponibles sur mon site internet.

[Mode d'administration des traitements injectables | PMA \(docteur-olivia-fiori.fr\)](#)

 Attention !!!!!!! : si vous pensez avoir mal réalisé une injection n'en refaites pas une deuxième, vous continuerez le traitement normalement le soir suivant.

7. Surveillance du traitement

La bonne progression de la stimulation ovarienne doit être surveillée à la fois par une échographie pelvienne et par des dosages hormonaux qui seront réalisés au laboratoire.

● Echographie pelvienne

Les échographies de surveillance seront réalisés au centre d'AMP par le Dr Fiori.

- Le jour de la première échographie est indiqué sur votre ordonnance.
- Les échographies sont réalisées par voie vaginale, VESSIE VIDE.

Dr Fiori sur Doctolib
Prendre rendez-vous





● Dosages hormonaux

Les dosages hormonaux sont à réaliser dans **le laboratoire biologique de votre choix** le même jour que l'échographie.

Les résultats doivent être communiqués au Dr Fiori dès réception **par vos soins** à l'adresse mail suivante fiori.pma@gmail.com .

8. Déclenchement de l'ovulation

Lorsque les follicules sont arrivés à maturité (plus de 17 mm) l'ovulation sera déclenchée par une injection d'OVITRELLE.

Dans le cas où il existe un risque d'hyperstimulation ovarienne le déclenchement sera réalisé avec du decapeptyl et nous vous fournirons les seringues et les aiguilles nécessaire à cette injection.

- L'injection se fait le soir vers 21 h00 , respectez toujours l'heure indiquée par le médecin.
- L'injection se fait par voie sous cutanée.



Des tutoriels expliquant les méthodes d'injection sont disponibles sur mon site internet.

[Mode d'administration des traitements injectables I PMA \(docteur-olivia-fiori.fr\)](#)



La ponction ovarienne aura lieu le surlendemain de cette injection.

9. RECUEIL de Sperme

Le recueil de sperme a lieu le jour même de la ponction ovarienne dans les locaux du centre , entre 7h30 et 8h30 en fonction de l'activité.

📍 Le recueil de sperme a lieu le jour de ponction au :

centre d'AMP de l'Hôpital privé de Vitry 22 rue de la petite saussaie à Vitry



💬 Le RDV est donné par le secrétariat du centre d'AMP qui est joignable par :

☎ 01 46 77 12 14

✉ laboratoire.vitry.pma@unilabs.com



- Venir avec sa pièce d'identité.
- Venir avec sa carte vitale.
- Délai d'abstinence recommandé 2 jours.



[Des informations concernant la ponction ovarienne vous seront données dans un autre document.](#)